



**POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
EN ESTRIE**

**Rencontre régionale de réflexion
sur une conciliation études-travail**

ESTRIE

Avril 2008

CHAQUE EFFORT COMPTE



CE DOCUMENT A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR :

Josiane Bergeron, Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)

AVEC LA COLLABORATION DE :

Roxanne Boutin, Projet PRÉE
Camille Gendron, Projet PRÉE
Marielle Genest, Projet PRÉE
Elisabeth L'Anglais, Projet PRÉE
Bibiane Roy, Projet PRÉE

Note : Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Une histoire de réussite, soutenue par la concertation régionale

C'est lors des Forums régionaux du gouvernement du Québec sur les finances publiques et la démographie, en septembre 2004, que le problème du décrochage scolaire est clairement ressorti comme une préoccupation majeure dans l'Estrie.

Alertée alors par le milieu de l'éducation qui, de son côté amorce un premier regroupement de partenaires pour contrer le décrochage scolaire, la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) en fait une de ses priorités.

La mobilisation du milieu de l'éducation se poursuit et, au printemps 2005, la « **Table estrienne de concertation interordres en éducation** » (TECIÉ) est formée.

Cette Table est donc née de la volonté de concertation de divers partenaires du secteur de l'éducation de la région pour agir contre le décrochage scolaire :

les 2 universités et les 2 collèges publics, les 4 commissions scolaires et l'Association des écoles privées de l'Estrie;

la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie), le Forum Jeunesse Estrie (FJE) et l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (ASSS de l'Estrie);

Emploi-Québec et les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

Ensemble, ces représentants se sont associés pour mener une analyse de la situation estrienne en matière de persévérance scolaire, assurer une mobilisation des divers partenaires régionaux et développer un plan stratégique et une planification opérationnelle sur cinq ans afin de contrer le décrochage scolaire. Ils ont ainsi identifié des priorités d'action bien définies : promouvoir la persévérance scolaire et augmenter la qualification et la diplomation des jeunes Estriens. Ce plan d'action de la TECIÉ a été pris en compte dans le développement de l'axe deux (capital humain) de la planification stratégique de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Pour appliquer le plan d'action, la TECIÉ s'est elle aussi doté d'une structure de concertation, soit le **Projet PRÉE « Partenaires pour la réussite éducative en Estrie »**. En plus d'inclure les membres de la Table interordres, on y a adjoint d'autres organismes de diverses provenances, aussi concernés par la réussite éducative des jeunes de la région :

la fédération des comités de parents de l'Estrie, des représentants d'écoles primaires et secondaires et de la formation professionnelle et technique;

la Maison régionale de l'industrie;

les syndicats (SEE, ATA et CSN Estrie);

des centres de santé et de services sociaux et des carrefours jeunesse-emploi.

Tous ces partenaires ont donc le mandat de participer, à divers degrés, à la mise en œuvre du plan d'action de la **Table estrienne de concertation interordres en éducation** (TECIÉ) pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la qualification et la diplomation des jeunes estriens.

TABLES DE MATIÈRES

Avant-propos	<i>ii</i>
Une histoire de réussite, soutenue par la concertation régionale	<i>ii</i>
Table des matières	iii
Introduction	1
Préoccupations du milieu et les pratiques actuelles	2
Réalité estrienne et particularités	5
Conditions de réussite	6
Démarche de mise en œuvre	7
Positionnement du Projet PRÉE	9
Conclusion	10
Annexe I : Liste des participants	11
Annexe II : Un survol des réalisations locales et régionales québécoises	12
Annexe III : Montage financier	24

INTRODUCTION

Le décrochage scolaire en Estrie

L'Estrie fait très piètre figure en ce qui concerne le décrochage scolaire, elle se classe au 14^e rang au Québec, avec un taux de 31.6 %. En 2005-2006, parmi les sortants du secondaire, c'est près d'un jeune sur trois qui n'avait pas de qualification ou de diplôme. Au cours des cinq dernières années, près de 5 000 jeunes estriens ont quitté l'école, sans qualification ou diplôme.

La contribution des employeurs au regard de la persévérance scolaire

Les données de Statistique Canada montrent que les jeunes sont de plus en plus nombreux à travailler pendant l'année scolaire. La conciliation des études et du travail peut représenter une expérience enrichissante pour plusieurs jeunes, par contre, elle peut aussi devenir problématique pour d'autres. La recherche démontre, entre autres, que les élèves du secondaire qui occupent un emploi plus de quinze heures par semaine risquent de mettre en péril leur rendement scolaire. Il apparaît essentiel de trouver des solutions afin que le travail des élèves demeure une activité enrichissante et ne se transforme pas en obstacle à la réussite scolaire.

En Estrie, d'ici 2010, c'est plus de 26 000 postes (19 000 dû aux départs à la retraite) qui seront disponibles. Et ce nombre ne fera qu'augmenter. Afin d'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, il est essentiel de former dès aujourd'hui la relève dont l'Estrie aura besoin demain. Notre région ne peut se permettre d'hypothéquer ainsi son avenir en laissant le tiers de sa jeune relève quitter l'école sans avoir les pré-requis pour une intégration durable à l'emploi.

Nous devons réfléchir ensemble sur le juste équilibre entre les besoins immédiats des emplois demandant peu de qualifications spécifiques et la formation d'une relève qualifiée pour les besoins de demain. Le réseau de l'éducation a besoin de la contribution de l'ensemble de la collectivité, y compris celle des employeurs, pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes estriens.

Une rencontre régionale de réflexion sur une conciliation études-travail

Le plan de mobilisation et d'action 2006-2011 pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la qualification et la diplomation des jeunes estriens met en évidence que l'établissement de contacts étroits entre les écoles et les milieux de travail donne aux jeunes sens et perspectives à leur formation. Le projet PRÉE doit prioriser des actions en ce sens.

Plusieurs partenaires multisectoriels locaux et régionaux ont été conviés à une rencontre régionale de réflexion sur une conciliation études-travail le 4 avril 2008. L'objectif de cette rencontre était d'alimenter le projet PRÉE en vue d'un positionnement dans le dossier conciliation études-travail. La persévérance scolaire étant au cœur même du projet PRÉE, l'obtention d'un premier diplôme ou qualification ainsi que la valorisation de l'éducation demeurent au premier plan.

Dans un premier temps, une présentation de divers projets de conciliation études-travail au Québec et en Estrie a permis d'alimenter les discussions en atelier. Puis dans un deuxième temps, les participants ont été invités à se prononcer sur les quatre thèmes suivants :

- préoccupations du milieu et pratiques actuelles
- réalité estrienne et particularités
- conditions de réussite
- démarche de mise en œuvre

Dans un troisième temps, une plénière a mis en lumière les éléments essentiels pour chacun des thèmes abordés lors des échanges en atelier. Ces réflexions permettent au projet PRÉE de se positionner dans le dossier de la conciliation études-travail.

Après avoir entendu ce qui se fait au Québec et en Estrie au niveau de la conciliation études-travail, nommer quelques préoccupations présentes dans votre milieu et les actions (pratiques) qui ont cours actuellement?

Note : Les éléments dans les pages qui suivent sont le fruit de la réflexion des participants lors de la journée conciliation études-travail.

Actions et pratiques actuelles

- ◆ Un employeur de la MRC du Granit exige 2 heures par jour (une de celle-ci est payée par l'employeur) à ses employés sans DES pour qu'ils obtiennent leur diplôme.
- ◆ CAMO (comité d'adaptation de la main d'œuvre) du Haut-St-François : plusieurs actions afin de sensibiliser les employeurs à la réalité de la conciliation études-travail. Présentement, un employeur demande une preuve d'inscription à l'école avant d'offrir un emploi à un étudiant et il demande aussi un secondaire 5 à tous ses employés à temps complet.
- ◆ Le CAMO du Haut-St-François en collaboration avec la Commission scolaire des Haut-Cantons entreprendra des actions pour faire connaître les bons coups des employeurs de la MRC (vitrine sur le site Internet de la CSHC et dans les journaux locaux).
- ◆ Carrefour jeunesse emploi (CJE) du Haut-St-François : On retrouve sur le site internet du CJE la liste des emplois qui existent dans la MRC ainsi que le détail de la formation requise pour y accéder. Le CJE a aussi développé le programme 1-2-3 GO destiné aux élèves de secondaire 3. Le programme consiste en des ateliers de sensibilisation à la nécessité d'obtenir un premier diplôme.
- ◆ Commission scolaire des Sommets : envoi à la mi-mai d'une lettre de sensibilisation dans les familles, dans les journaux, dans les entreprises, demandant de tenir compte de la période d'examen.
- ◆ Carrefour jeunesse emploi du comté de Richmond : Projet pilote « Conditions gagnantes » visant la persévérance scolaire. Le projet est en formation, il va inclure 3 employeurs et 3 étudiants. Le CJE verra à parrainer un jeune. Le projet sera mis en application dans les trois villes centre de la MRC soit Richmond, Valcourt et Windsor.
- ◆ Table stratégique du Val-St-François : Rencontre en mai avec les industriels (entreprises) de la MRC afin de les sensibiliser aux besoins de main-d'œuvre et à la conciliation études-travail (l'importance de la persévérance scolaire).
- ◆ Offre de formation continue dans plusieurs entreprises automobiles.
- ◆ Collège de Sherbrooke : Questionnaire « Aide-nous à t'aider ». L'objectif est de connaître la situation financière des étudiants, leur mode de vie (incluant le travail), etc.
- ◆ Restaurant Mc Donald's : lors de la demande d'emploi, l'employeur exige l'horaire de l'étudiant, il donne des bourses d'études, des journées portes ouvertes sont offertes pour les parents et un maximum de 12 heures de travail par semaine est offert aux étudiants.
- ◆ Emploi-Québec : Action à venir dans le cadre de la sensibilisation des employeurs.

Préoccupations du milieu

- ◆ Mieux connaître les jeunes par la passation d'un questionnaire, ceci dans un but de faire du dépistage et de l'intervention précoce. Ce questionnaire permettrait d'avoir un portrait des jeunes qui concilient les études et le travail.
- ◆ Le nombre d'heures travaillées pendant les études est très préoccupant.
- ◆ L'influence du travail d'été et d'automne sur le non retour à l'école, ainsi que l'impact du travail « illégal » à l'automne.
- ◆ La famille d'aujourd'hui valorise énormément le jeune qui occupe un emploi.
- ◆ La valorisation du jeune lui-même dans le travail. Le jeune ne retrouve pas cette valorisation à l'école. Le travail devient alors le seul lieu de valorisation.
- ◆ Les élèves ont besoin d'être sensibilisés à l'importance de leur réussite scolaire et les impacts de la non persévérance.
- ◆ Les parents ont besoin d'être sensibilisés à l'importance de leur rôle auprès de leur(s) enfant(s) sur les comportements de consommateur et la conciliation études-travail de ces derniers.
- ◆ L'équilibre face à la réponse aux besoins de main d'œuvre des employeurs et la formation des jeunes.
- ◆ Le faible taux de diplomation des jeunes répond de moins en moins à la demande de main-d'œuvre des entreprises. D'un autre côté, plusieurs entreprises embauchent des jeunes sans diplôme, particulièrement des garçons.
- ◆ On retrouve plusieurs décrocheurs parmi les prestataires d'assistance-emploi et ces derniers rencontrent des problèmes d'employabilité.
- ◆ Ajustements des établissements scolaires. Il faut plus de souplesse au niveau des employeurs mais également de la part des enseignants.
- ◆ Le roulement de personnel coûte extrêmement cher aux entreprises. Il est donc dans l'intérêt de l'employeur de garder ses employés, de regarder la réalité des jeunes et de mettre des mesures de conciliation en place. Ceci engendra une augmentation de la productivité et une diminution du roulement.
- ◆ L'importance de valoriser l'éducation et la diplomation dans les quartiers défavorisés.
- ◆ Les employeurs du secteur manufacturier ont besoin d'outils, de moyens, d'exemples d'actions à poser. Ils manquent de main-d'œuvre, tant professionnelle que technique. Ils ont besoin d'employés compétents et qualifiés.

Préoccupations les plus importantes du milieu

- L'influence du travail d'été et d'automne sur le non retour à l'école ainsi que l'impact du travail « illégal » à l'automne.
- Une meilleure connaissance des jeunes pour un meilleur dépistage et une intervention précoce.
- La valorisation du jeune lui-même dans le travail. Le jeune ne retrouve pas cette valorisation à l'école.
- Sensibiliser les élèves à l'importance de leur réussite scolaire et les impacts de la non persévérance.
- Sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle auprès de leur(s) enfant(s) quand aux comportements de consommateur et sur la conciliation études-travail de ces derniers.
- L'équilibre face à la réponse aux besoins de main d'œuvre des employeurs et la formation des jeunes.
- Un portrait des jeunes qui concilient les études et le travail dans chaque MRC.
- Une sensibilisation macro (entreprises, parents, population et milieu de l'éducation).
- Développer une conscience face aux projets de vie actuels des jeunes d'aujourd'hui.
- La diffusion d'outils concrets de sensibilisation.

Quel concept pourrions-nous développer en réponse à la réalité estrienne?

- ◆ Développement d'un concept « travail orientant ». Telle l'approche orientante qui donne sens aux apprentissages, quel sens doit être donné au travail des jeunes, et ce, à l'intérieur de leur projet de vie.
- ◆ Avoir une planification de plusieurs activités de sensibilisation; certaines actions doivent être faites de façon différente dans les MRC, en fonction des réalités.
- ◆ Trouver une façon d'intégrer la certification études/travail dans l'opération régionale faite par le bureau de normalisation du Québec : «Employeur de choix » qui agit au niveau des comportements, des valeurs.
- ◆ Utiliser, dans chacune des MRC, les outils et la formule du projet de conciliation études-travail de Sherbrooke. Sa formule a été pensée pour être applicable tant au secondaire qu'au collégial, public et privé.
- ◆ Développer un concept régional qui se déploierait avec des ajustements locaux. Le projet aurait un leadership régional (tabler sur la force régionale) avec des couleurs locales. Une mobilisation large avec un déploiement territorial. Un comité local dans chacune des MRC serait responsable de l'actualisation locale.
- ◆ Développer une forme de certification ou d'engagement uniforme régionalement. Peu importe la MRC ou l'ordre d'étude du jeune, partout où il se retrouve en Estrie, la formule d'engagement ne change pas.
- ◆ Développer une « veille des pratiques gagnantes » et s'assurer que l'information circule.
- ◆ Développer des stratégies afin de permettre un rapprochement des employeurs et des écoles.
- ◆ S'associer des employeurs actifs et porteurs du message de la conciliation études-travail.
- ◆ Le principe de la chaîne des employeurs, bien qu'il ait ses qualités, ne répond pas aux besoins d'un projet de conciliation études-travail.

Concept estrien à développer

- Développement d'un concept régional (saveur estrienne) dans le but d'avoir un engagement uniforme et concerté au plan régional.
 - Slogan, promotion.
 - Ajustements locaux (réalités différentes) et sensibilisation locale.
 - Comité local permanent.
- Norme de certification avec des balises claires.
- Diffusion d'exemples porteurs de réussite.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Parmi les conditions de réussite présentées à travers les expériences réalisées au Québec, quelles sont celles qui vous apparaissent incontournables, y en a-t-il d'autres dont il faudrait tenir compte?

- ◆ S'associer avec les médias afin d'assurer une vaste opération de communication.
- ◆ Avoir un noyau de base d'entreprises qui s'investissent et qui croient à la conciliation études-travail. Les employeurs doivent être partie prenante du projet.
- ◆ Tenir compte des besoins et valeurs de l'ensemble des acteurs.
- ◆ Démontrer la *plus value* (rapport coût/bénéfices) pour l'employeur et la nécessité d'outils souples et simples.
- ◆ Avoir un message adapté aux réalités de l'employeur et de l'employé (message gagnant-gagnant). Chacun doit y voir une *plus value*.
- ◆ Faire une diffusion large de l'information : sensibilisation, connaissance de la réalité actuelle des jeunes (projet de vie, études, travail), activité de prise de conscience du rôle que chacun a à jouer.
- ◆ Avoir un portrait de la situation de la conciliation des études et du travail chez les élèves de la région (portrait par école secondaire).
- ◆ Élaborer une démarche dans le temps afin d'obtenir le partenariat du milieu et de préparer une bonne mise en marché.
- ◆ Avoir des ressources humaines distribuées selon les territoires des MRC plutôt que selon les territoires de commission scolaire (les écoles privées et anglophones couvrent plusieurs territoires de MRC à la fois).
- ◆ Faire preuve de créativité. Innover dans nos approches auprès des employeurs.
- ◆ Profiter des opportunités (exemple : fermeture de certaines entreprises).
- ◆ Aller chercher les acteurs dans leur milieu.
- ◆ Tenir compte des actions déjà en place dans certains milieux.

Conditions de réussite essentielles

- Avoir un noyau d'entreprises par secteur et des leaders locaux.
- Faire la démonstration de la *plus value* autant pour l'employeur que pour l'employé.
- Tenir compte des besoins de chaque acteur et utiliser la complémentarité des partenaires.
- Avoir un message commun et diffuser largement l'information.
- Innover dans nos approches auprès des entreprises et profiter des opportunités.
- Dresser un portrait de la situation chez nos étudiants (nombre d'heures travaillées).
- Installer une démarche dans le temps afin de bien planifier la mise en marché.
- Avoir des ressources humaines afin d'assurer le déploiement par MRC plutôt que par territoire de commission scolaire.

DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE

À partir des discussions faites précédemment, selon vous quelle est la démarche à mettre en place afin d'assurer la mise en œuvre du dossier conciliation études-travail pour notre région?

- ◆ Choisir le bon porteur de dossier (instance) afin d'avoir une équipe solide. Cette équipe aurait comme responsabilité de mobiliser et soutenir le milieu.
- ◆ Développer un axe régional afin que les actions soient uniformes (peu importe la MRC ou l'ordre d'étude du jeune, partout où il se retrouve en Estrie, la formule d'engagement ne change pas).
- ◆ Déployer les actions au niveau local selon les particularités du milieu.
- ◆ S'associer un leader économique local pour la mobilisation du milieu.
- ◆ Faire un portrait de la conciliation études-travail des jeunes afin d'orienter les actions de chacune des MRC et bien connaître les jeunes.
- ◆ Diffuser clairement l'enjeu et livrer un message commun qui se décline selon les clientèles.
- ◆ Utiliser les structures ou événements déjà existants (Regroupement d'employeurs et d'étudiants, Chambres de commerce, salon de la formation professionnelle et technique, etc.).
- ◆ Une campagne médiatisée par tous les partenaires et les instances gouvernementales : syndicats, chambres de commerce, MDEC, comités sectoriels, etc.
- ◆ Organiser une semaine thématique avec une journée pour chaque clientèle : soit pour sensibiliser ou aller chercher les besoins.
- ◆ Former un noyau d'employeurs porteurs et promoteurs auprès d'autres employeurs.
- ◆ Favoriser les groupes de partage entre jeunes.
- ◆ Développer une trousse d'accompagnement comprenant des outils. Cette trousse devrait être bâtie en complémentarité avec toutes les actions qui se font dans les différents milieux.
- ◆ Faire des liens avec PRIMOM

Éléments importants de la mise en œuvre

- ◆ Une seule équipe solide et une instance porteuse du dossier.
- ◆ Un volet régional responsable de mobiliser et soutenir le milieu dans la mise en œuvre.
- ◆ La collaboration d'un leader économique local dans la mise en œuvre.
- ◆ Un portrait de la conciliation études-travail dans chaque MRC afin de bien connaître les jeunes et adapter les actions aux réalités locales.
- ◆ Une diffusion claire de l'enjeu et l'utilisation de structures et d'événements existants pour la diffusion.
- ◆ Des stratégies innovantes afin de diffuser l'information dans les différents milieux.
- ◆ Un message uniforme adapté selon les différents groupes cibles.
- ◆ Une campagne médiatisée en collaboration avec tous les partenaires.
- ◆ Une trousse d'accompagnement avec des outils pour l'ensemble des secteurs.
- ◆ L'utilisation de témoignages par les pairs, autant d'employeurs à employeurs que de jeunes à jeunes.
- ◆ Une mise en marché bien définie.

POSITIONNEMENT DU PROJET PRÉE

La rencontre de réflexion avec des partenaires de la région a permis au projet PRÉE de se positionner quant au développement d'un projet de conciliation études-travail.

Considérant la persévérance scolaire comme étant au cœur même du projet PRÉE, l'obtention d'un premier diplôme ou qualification ainsi que la valorisation de l'éducation doivent demeurer au premier plan;

Considérant la volonté des partenaires de documenter la réalité des jeunes estriens quant à la conciliation études-travail afin de permettre une connaissance accrue pour un meilleur dépistage et une intervention précoce;

Considérant l'importance d'une sensibilisation « large », c'est-à-dire auprès des entreprises, des parents, des élèves et des établissements scolaires;

Considérant la nécessité de développer une conscience face aux projets de vie actuels des jeunes d'aujourd'hui;

Considérant le désir des partenaires de développer un concept estrien de conciliation études-travail incluant un message commun, des outils régionaux et une certification/engagement uniforme;

Considérant l'importance d'une mise en œuvre par territoire des MRC et adaptée selon les réalités locales de chaque territoire;

Considérant l'importance d'identifier clairement l'enjeu régional justifiant le besoin de développement d'un projet de conciliation études-travail;

Considérant la nécessité d'avoir un noyau de base d'entreprises qui croit à la conciliation études-travail et des leaders locaux engagés;

Considérant le désir des partenaires de développer un concept novateur afin de rejoindre les employeurs;

Considérant le besoin de ressources humaines pour assurer le déploiement d'un projet régional de conciliation études-travail;

Considérant la *plus value* d'une seule instance porteuse d'un dossier de conciliation études-travail;

Considérant le temps nécessaire pour assurer une planification adéquate en vue de mettre en œuvre un projet de conciliation études-travail;

Considérant les préoccupations et les démarches en cours dans les différents milieux.

Il est proposé que :

- **Le projet PRÉE soit responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de conciliation études-travail en tenant compte des considérants issus de la rencontre de réflexion (ci haut mentionnés);**
- **Une ressource soit embauchée afin d'assurer le déploiement du projet de conciliation études-travail;**
- **L'équipe permanente soit en soutien au déploiement local du projet de conciliation études-travail;**
- **Un montage financier soit élaboré en vue d'assurer l'actualisation du projet.**

CONCLUSION

La rencontre de réflexion du 4 avril dernier aura permis d'établir l'importance de mettre en œuvre, partout en Estrie, des mesures encourageant la conciliation des études et du travail rémunéré chez les jeunes pour favoriser à la fois la persévérance scolaire mais aussi leur réussite pour l'obtention d'un diplôme.

L'équipe permanente du Projet PRÉE est prête à s'engager à piloter le dossier de la conciliation études-travail avec l'aide d'une ressource dédiée à la mise en œuvre de ce dossier. Un montage financier sera proposé à divers partenaires afin de concrétiser le projet.

Cependant, au-delà des efforts de l'équipe permanente du Projet PRÉE, et la ressource, il faudra considérer l'implication incontournable des acteurs concernés dans chacun des milieux estriens dont l'apport essentiel des employeurs qui engagent des étudiants. Il y va de la réussite des jeunes de l'Estrie et de l'avenir régional en terme de main-d'oeuvre qualifiée.



ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

Richard Auclair, Emploi-Québec

Chantal Beaulieu, Commission scolaire Eastern Townships

Josiane Bergeron, Projet PRÉE

Roxanne Boutin, Projet PRÉE

Jean Collin, Séminaire de Sherbrooke

Chantale Danneau, Collège de Sherbrooke

Dominique Desautels, Forum Jeunesse Estrie

Odette Dion, Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke

Camille Gendron, Projet PRÉE

Marielle Genest, Projet PRÉE

Jacques Gosselin, Carrefour jeunesse emploi du comté de Johnson

Jacinthe Grenier (Maison régionale de l'industrie)

Claude Hackett, École secondaire du Phare

Daniel Hébert, Comité paritaire de l'automobile

Catherine Ladouceur, CSN (Cégep de Sherbrooke)

Elisabeth L'Anglais, Projet PRÉE

Mario Iannuzzi, Restaurant McDonald's

Louise Lehouillier, Passeport réussite (Université de Sherbrooke)

Renée-Claude Leroux, Carrefour jeunesse emploi du Haut-St-François

Sylvie Plamondon, Carrefour jeunesse emploi du comté de Johnson

Robin Pouliot Lemieux, MRC du Granit et Forum Jeunesse Estrie

Christian Provencher, Commission scolaire des Sommets

Bibiane Roy, Projet PRÉE

Roger Tremblay, Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport

Conciliation Études-travail

Un peu d'histoire dans d'autres régions

Il semble que les projets de sensibilisation et d'engagement réalisés, un peu partout au Québec, auprès des employeurs pour favoriser la conciliation études-travail aient été d'abord initiés par des structures externes aux organismes voués à la promotion de la réussite scolaire et appliqués localement.

Par la suite, en étant supervisés ou gérés par des organismes similaires au projet PRÉE, ils sont devenus des dossiers régionaux, complexes et d'envergure, demandant une structure bien établie et l'attribution de ressources humaines et financières stables et plus importantes.

Tout un chantier...

D'après les échanges avec les organismes qui ont implanté un programme de conciliation études-travail, la mise sur pied a demandé une bonne année de préparation. En plus d'assurer une sensibilisation, un suivi et une relance auprès des employeurs et de mettre sur pied la certification requise, ces organismes voient à éveiller les élèves, les parents et divers organismes à l'importance de l'équilibre études-travail. Plusieurs actions et interventions sont ainsi faites auprès de ces clientèles-cibles (ateliers dans les écoles, tournée des classes, dépliant d'information aux parents, etc.).

Ces organismes ont initié une véritable démarche pour concilier plusieurs dimensions, divers partenaires et initiatives.



Résumé des réalisations locales et régionales québécoises

Organismes qui y travaillent: CRÉPAS, CRÉVALE, Réussite éducative Centre du Québec, PREL, Réussite Montérégie, CSRS et Cégep de Sherbrooke.

Origine des projets: À partir d'initiatives locales, régionalisation des projets par la suite.

3 concepts développés avec des nuances en fonction des régions :

- 1) Certification avec entente soit employeur/étudiant; employeur/école.
- 2) Chaîne d'employeurs et opération de sensibilisation auprès d'entreprises ciblées.
- 3) Opération de sensibilisation auprès de clientèles cibles.

Exemples d'activités :

- Portrait du travail rémunéré à partir de sondage.
- Production d'outils de sensibilisation.
- Accréditation des employeurs.
- Rencontres individualisées d'employeurs.
- Production de matériel de visibilité.
- Reconnaissance sociale (ex: dans les galas,...).
- Ateliers de sensibilisation (élèves, parents, employeurs, population).

Structure de gestion:

- Instance régionale de persévérance scolaire qui assure la coordination du programme de conciliation (sensibilisation, etc.) (5 régions).
- Ressource régionale (temps plein ou partiel) avec sous-traitants locaux (CJE).
- Adaptations régionales.

Conditions de réussite:

- Visibilité des employeurs (démontrer les avantages).
- Engagement concret des partenaires du milieu au-delà de l'éducation.
- Bien camper le projet avant son déploiement (expérience pilote).
- Établissement des balises (groupes de travail).
- Déterminer l'enjeu régional afin d'orienter le projet.
- Documenter la situation (nombre d'étudiants qui travaillent, etc.).
- Ressources humaines dédiées au programme.
- Contrat de certification moral, souple et validé auprès des employeurs.
- Noyau d'employeurs conciliants.
- Prévoir beaucoup de temps pour la sensibilisation des employeurs.

Partenaires financiers:

- Service Canada et Emploi Québec pour plusieurs.
- Budget de fonctionnement des instances régionales.
- Seule la région du Saguenay a des partenaires financiers du secteur privé.
- Contribution symbolique des employeurs (50\$).

CRÉPAS, Saguenay

« Parce qu'engager... c'est s'engager ! »



Origine du projet :

Né de l'initiative locale du Comité Saguenay sur le travail rémunéré des jeunes, lequel est issu du *Chantier écoles-entreprises-milieu*, qui mobilise de 1999 à 2007 des centaines d'acteurs des milieux de l'éducation et des affaires autour d'activités visant à favoriser la diplomation des jeunes.
Le *Comité Saguenay* confie au CRÉPAS le mandat de régionaliser le projet.

Concept développé :

Projet de certification études-travail avec un contrat tripartite peu contraignant :

- ◆ L'employeur le fait signer à l'employé, alors que la commission scolaire approuve globalement
- ◆ L'engagement de l'étudiant varie selon son ordre d'éducation
- ◆ L'employeur paie une cotisation dont le coût varie selon le nombre d'employés

Exemples d'activités réalisées :

- ◆ Étude interne sur le travail rémunéré des étudiants de la région
- ◆ Rencontre dans les écoles pour présenter la démarche et sensibilisation à la réalité du travail des élèves
- ◆ Visibilité des entreprises via :
 - ✿ les galas reconnaissance existants
 - ✿ la publicité dans les journaux
 - ✿ des campagnes radiophoniques
 - ✿ des ateliers sur la conciliation études-travail dans les écoles
- ◆ En 2008-2009, une stratégie pour rejoindre les parents sera mise en place

Structure de gestion

En 2007, le projet se régionalise et est pris en charge par le CRÉPAS qui assure :

- ✿ la sensibilisation
- ✿ l'information
- ✿ l'accréditation des employeurs

Une ressource à temps plein y est affectée.

Le CA du CRÉPAS constitue le comité de suivi du projet.

Partenaires Financiers

CRÉPAS
Alcan
Regroupement Action

Bell Alliant
Service Canada
Desjardins

Jeunesse-02
Hôtel La Saguenéenne
Tourisme Saglac

Conditions de réussite

- ◆ Concertation et volonté d'action de plusieurs acteurs de la communauté
- ◆ Contrat moral, ouvert et flexible
- ◆ Approbation des outils par les employeurs et le milieu scolaire
- ◆ Outils de suivi : simples, concis et efficaces
- ◆ Logistique pour les suivis : simple



CRÉVALE, Lanaudière
« Oser Jeunes - Quand j'embauche, je m'engage »

Origine du projet

Un Carrefour Jeunesse Emploi est à l'origine d'une première approche auprès des employeurs. Cette initiative sert de modèle de base pour la mise sur pied d'un programme régional de sensibilisation auprès des employeurs.

Depuis 2 ans, le CRÉVALE travaille à déployer le projet régional en vue de renforcer les actions.

Concept développé

Programme d'accréditation des employeurs « Oser Jeunes » développé avec contrat bipartite (employeur/école).

L'employeur paie une contribution

Un volet « Sensibilisation des jeunes a été rajouté pour l'année 2007-2007.

Exemples d'activités réalisées

- ◆ Tournée de sensibilisation avec outil multimédia du CRÉVALE
- ◆ Reconnaissance sociale des employeurs qui valorisent l'éducation
- ◆ Production de matériel de visibilité et documents d'information
- ◆ Remise de certificats d'accréditation lors d'événements particuliers
- ◆ Activités de relations de presse
- ◆ Diffusion de la liste des entreprises accréditées dans les écoles secondaires et les cégeps de la région
- ◆ Ateliers de sensibilisation dans les classes de 5^e secondaire et Cégep sur l'importance de bien concilier les études et le travail
- ◆ Bulletin d'information OSER- JEUNES

Structure de gestion

Le CRÉVALE est le gestionnaire du projet.

Ententes de gestion avec les CJE :

- ✿ Les CJE sont rémunérés pour faire la relance d'employeurs qui ont été rencontrés ou sensibilisés par le CREVALE
- ✿ Les agentes des CJE indiquent dans un outil Intranet les interventions qu'elles font et la facturation est ainsi établie
- ✿ Un suivi est effectué par l'agente de liaison du CRÉVALE auprès des agentes des CJE

Le CRÉVALE assure aussi un suivi aux rencontres des DG des CJE.

Partenaires financiers

OSER-JEUNES est entièrement financé par Emploi Québec et Service Canada.

Les employeurs qui demandent une certification contribuent avec des frais de 50 \$ par lieu d'affaires.

Conditions de réussite

- ◆ Prévoir beaucoup de temps pour la sensibilisation des employeurs
- ◆ La certification est intéressante mais prévoir un suivi auprès des employeurs.
- ◆ La visibilité est importante pour les employeurs et c'est un incitatif pour adhérer.
- ◆ S'il y a des présentations dans les chambres de commerce, il est important de prendre les cartes d'affaires des personnes intéressées pour effectuer les relances.

PREL/Laurentides « Projet Équi-T-É »



Origine du projet

De 2002 à 2005, la Commission scolaire des Laurentides (CSL) initie et soutient, conjointement avec le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) local, le projet « *J'embauche un élève qui réussit* ».

La CSL intervient auprès de ses élèves

Le CJE, auprès des employeurs

En 2006, lancement officiel du projet Équilibre Travail-Études (ÉQUI-T-É) grâce au PREL qui l'adapte et l'étend à l'ensemble de la région selon les besoins et les intérêts de chacun des territoires de la MRC.

Concept développé

Le projet vise prioritairement les clientèles suivantes :

Jeunes (2e cycle du secondaire, formation professionnelle, éducation des adultes et 1^{re} année collégiale), les entreprises, les parents et la communauté en général.

Deux volets :

- ◆ Intervention école
- ◆ Intervention milieu : Accord de partenariat (contrat bipartite), valide pour deux ans, entre les entreprises et le PREL. Pour l'instant, il n'y a pas de suivi auprès des entreprises suite à la signature du contrat.

Le PREL développe des outils et alimente les comités locaux.

Exemples d'activités réalisées

◆ **Après des jeunes :**

- ☼ ateliers de sensibilisation sur différents thèmes et rencontres
- ☼ individuelles

◆ **Après de la population:**

- ☼ conférence de presse
- ☼ publication d'articles de journaux
- ☼ kiosques et représentations

◆ **Après des parents :**

- ☼ dépliants envoyés à leur attention
- ☼ rencontres avec des comités de parents

◆ **Après des employeurs (volet demandant le plus de temps) :**

- ☼ visites d'entreprises pour la signature de contrats d'engagement
- ☼ activités avec les chambres de commerce
- ☼ kiosque au salon de l'emploi

PREL/Laurentides



« **Projet Équi-T-É** » suite...

Structure de gestion

Le PREL est le gestionnaire du projet.

Entente de services avec les CJE qui sont les mandataires de la mise en place du projet. Ils interviennent auprès des employeurs et des élèves.

Il existe un comité local par territoire de CJE sur lequel siègent le PREL, les répondants ÉQUI-T-É des milieux scolaires (secondaire et collégial) et les agents ÉQUI-T-É des CJE.

Un comité de pilotage régional sur lequel siègent les membres des comités locaux.

Le financement par le PREL des agents ÉQUI-T-É des CJE correspond entre 400 et 600 heures annuellement par CJE (7)

Un agent ÉQUI-T-É du PREL travaille aussi sur ce dossier à raison de 10-12 heures/ semaine.

Partenaires financiers

Le volet intervention de milieu (employeur) est financé par Emploi-Québec.

Le volet école est financé à même le budget de fonctionnement du PREL

Conditions de réussite

- ◆ Les employeurs doivent y retrouver une *plus value*. Il faut qu'ils y perçoivent des gains et qu'ils aient une certaine visibilité
- ◆ Arrimage entre le milieu scolaire et les agents de développement
- ◆ La collaboration avec l'Université McGill a permis d'analyser les habitudes des jeunes et de donner de la crédibilité au questionnaire
- ◆ Reddition de comptes souple

« Soyez de la chaîne »

Origine du projet

Initiative de la *Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec* dans le cadre du projet sur la réussite éducative.

Concept développé

Une chaîne de réussite regroupant des employeurs de tous les secteurs qui s'engagent à :

- ✿ réaliser une ou plusieurs activités proposées dans le Guide de participation à la réussite
- ✿ recruter un autre employeur pour adhérer à la chaîne de réussite

Exemples d'activités réalisées

- ◆ Guide de participation à la réussite renfermant 16 activités pouvant être réalisées
- ◆ Guide d'activités réalisées par des entreprises de la région par MRC
- ◆ Déjeuner-formation gratuit pour les employeurs de la chaîne sur le thème « La fidélisation et l'attraction de la main-d'œuvre »
- ◆ Bulletin spécial des employeurs de la chaîne dans les hebdomadaires de la région

Structure de gestion

La gestion de ce dossier est assumée seule par la personne responsable du dossier « *Réussite éducative Centre du Québec* »

- ✿ An I: 50% de son temps
- ✿ An II: 25% de son temps

Les chambres de commerce ont beaucoup contribué en temps afin de publiciser la chaîne auprès de leurs membres.

Partenaires financiers

Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec
Transcontinental est le seul autre partenaire financier.

Conditions de réussite

- ◆ Séances de travail avec 5 employeurs engagés afin d'établir les balises du projet régional
- ◆ Au démarrage de la chaîne, un premier maillon par MRC était déjà engagé et actif
- ◆ Les chambres de commerce sont partie prenante du projet dès le début
- ◆ Ouverture à divers types d'activités favorisant la réussite éducative et non pas inclusif à seulement 2-3 types d'activités

Réussite éducative Centre du Québec (suite)

Opération « coup de pouce aux études » (8 avril 2008)



Origine du projet

Découle du projet « Soyez de la Chaîne ».

Concept développé

Profiter de la fin de l'année scolaire et la période d'examens pour réaliser une opération de sensibilisation auprès des entreprises de services.

Conférence de presse et envoi massif dans 770 entreprises de services : affichette, calendrier des périodes d'examens au secondaire-collégial-universitaire et autocollant.

Exemples d'activités réalisées

- ◆ Une conférence de presse
- ◆ Un envoi postal : affichette, calendrier des examens et autocollant
- ◆ 2 groupes focus
 - ✿ 1 avec des entreprises de services
 - ✿ 1 avec des entreprises manufacturières

Ils identifieront ce que la région pourra prendre comme alignement en ce qui concerne la conciliation Études-Travail (outils, thème).

Structure de gestion

La gestion de ce dossier est assumée seule par la personne responsable du dossier « *Réussite éducative Centre du Québec* ».

Partenaires financiers

Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec

Conditions de réussite

- ◆ La présidente de la chambre de commerce de la région est la présidente d'honneur de cette activité.



Réussite Montérégie

Opération « conciliation études-travail »

Origine du projet

Réussite Montérégie est mandatée par la Table d'Éducation interordres de la Montérégie pour coordonner les travaux de l'entente partenariale régionale pour contrer le décrochage scolaire. Dans le cadre du *Chantier montérégien de la persévérance scolaire*, il s'agit d'associer toute la communauté afin qu'ils jouent un rôle dans la réussite éducative des jeunes.

Parti de la prémisse que de plus en plus de jeunes travaillent, qu'ils travaillent de plus en plus d'heures tout en poursuivant leurs études, qu'ils se font même offrir un emploi lorsqu'ils sont en stages, et ce, même avant d'avoir obtenu un diplôme, il apparaissait essentiel d'associer les employeurs à la valorisation de l'éducation.

Concept développé

Considérant l'étendue du territoire, un projet commun rassembleur a été difficile à identifier. Par conséquent, des projets davantage territoriaux (territoire de CRÉ) seront développés.

L'Opération conciliation études-travail consiste à :

- ◆ Une consultation
- ◆ Une sensibilisation
- ◆ Une mobilisation
- ◆ Une adhésion

Auprès :

- ◆ Des jeunes
- ◆ Des employeurs
- ◆ Des parents
- ◆ Du réseau de l'éducation et des organismes qui oeuvrent auprès des jeunes

Dans le but de maximiser l'impact positif du travail rémunéré sur les études et sur l'orientation professionnelle.

Exemples d'activités réalisées

- ◆ Sondage en ligne auprès des élèves de 3^e, 4^e et de 5^e secondaire des écoles secondaires francophones publiques de la Montérégie afin de dresser le portrait du travail rémunéré pendant les études
- ◆ Portrait du travail rémunéré pendant les études chez les jeunes du 2^e cycle du secondaire
- ◆ 3 groupes de discussion avec des d'employeurs afin d'avoir leur point de vue
- ◆ Démarche territoriale afin d'actualiser le dossier selon les couleurs du territoire :
 - ✿ rencontres avec des chambres de commerces
 - ✿ guide des pratiques gagnantes favorisant la réussite éducative

Structure de gestion

Un comité régional comportant un représentant des milieux suivants :

- ✿ Secondaire
- ✿ Collégial
- ✿ FGA-FP
- ✿ Parents
- ✿ MELS
- ✿ Emploi-Québec
- ✿ Chambre de commerce

Réussite Montérégie

Opération « conciliation études-travail » suite...



Structure de gestion (suite)

Un comité territorial (territoire de CRE) comportant un représentant de chaque Commission scolaire du territoire, de Cégeps et CJE du territoire.

Partenaires financiers

Table d'Éducation interordres de la Montérégie


Dans le cadre de la nouvelle entente, la valorisation de l'éducation par les employeurs est un dossier prioritaire du projet régional.

Conditions de réussite

- ◆ Comprendre la structure de travail des partenaires de la région afin d'établir si le projet sera régional ou local
- ◆ S'assurer d'un engagement concret de la part des partenaires de divers milieux, et non pas seulement de l'éducation
- ◆ Bien déterminer l'enjeu régional afin d'orienter le message dans le cadre du développement du projet
- ◆ Prendre le temps de bien camper le projet avant de le déployer

Programme « Conciliation études-travail » / Sherbrooke

« Comme employeur : J'engage et je m'engage »



Origine du projet

Depuis 2004, sous l'initiative d'un groupe de travail préoccupé par la réussite scolaire mandaté par le CA de « Sherbrooke, Ville en Santé », la conciliation études-travail a fait l'objet de nombreux échanges, de groupes de discussion (dix) ainsi que d'une expérimentation à l'école secondaire du Phare.

Le programme conciliation études-travail est en phase d'implantation dans l'ensemble des écoles secondaires et centres de la CSRS depuis le début de l'année 2008. Le Cégep de Sherbrooke s'est joint à la démarche entreprise.

Concept développé

Programme de certification avec des critères de base et la signature d'une entente bi-partite (employeur et élève)

Babillard dans les écoles et centres (logo des employeurs conciliants et offres d'emplois)

Volet sensibilisation employeurs/équipes-école/élèves/parents.

Exemples d'activités réalisées

- ◆ Rencontres personnalisées auprès d'employeurs
- ◆ Sondage auprès de 3 300 élèves
- ◆ Développement d'outils de promotion et de sensibilisation.
- ◆ Babillard dans les écoles

Structure de gestion

La structure de gestion sera précisée au cours des prochains mois.
(pour l'instant, 3 ressources pour un équivalent de 5 jours/semaine)

Partenaires financiers

Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke
Collège de Sherbrooke
Programme 16-24
Corporation de développement économique communautaire (CDEC)
Sherbrooke, *Ville en santé*
Le projet PRÉE (en services professionnels)

Conditions de réussite

- ◆ Expérimentation dans une école avant l'implantation dans l'ensemble des écoles et centres
- ◆ Documenter annuellement le nombre d'élèves qui travaillent
- ◆ Validation des outils développés auprès des employeurs, écoles et centres
- ◆ Avoir des répondants dans les écoles et centres
- ◆ Constituer un noyau d'employeurs conciliants
- ◆ Ressources humaines dédiées au programme

Références



Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire Saguenay-Lac-St-Jean (CRÉPAS), l'ensemble des outils d'information : adhésion (formulaires d'engagement), et de sensibilisation (dépliant : employeur, parent, étudiants-employés, intervenants). Document : Pour qu'engager... c'est s'engager! Projet de démarche de certification en conciliation études-travail. Février 2007.

Projet PRÉE , document préparé par Marie-Anik Tremblay, La conciliation études-travail au Saguenay-Lac-St-Jean, CRÉPAS, décembre 2007.

Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE), document de présentation du Programme Oser-Jeunes, *Quand j'embauche, je m'engage*. L'ensemble des outils (DVD, certificat, etc.) disponible sur le site internet du CRÉVALE. Complété par un entretien téléphonique avec la responsable du programme « Oser-Jeunes ».

Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL), Un projet pour soutenir l'équilibre études-travail, le dépliant Équi Travail Études L'équilibre Travail-Études, J'y gagne!, rapport final d'activités 2005-2006. Complété par un entretien téléphonique avec la responsable du programme Équi-T-É.

Réussite Montérégie, documents disponibles sur le site internet « opération conciliation études-travail, complété par un entretien téléphonique avec la responsable de la conciliation « Études-travail ».

Réussite Centre-du-Québec, pochette d'information contenant 3 documents: *information* sur la Chaîne des employeurs, *adhésion* à la chaîne, *participation*. Communiqué de presse : *Soyez de la chaîne, une vaste campagne de mobilisation destinée aux employeurs centricois!* Complété par une entretien téléphonique avec la responsable

Roy Bibiane, Repères, Conciliation Études-Travail, dans la région-de-Sherbrooke, janvier 2008.

ANNEXE III : MONTAGE FINANCIER

Montage financier pour une ressource à temps plein affectée au dossier ainsi qu'un budget d'opération

Projet

A Contribution annoncée

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

25 000\$/an pour 3 ans

B Contributions à solliciter

Service Canada (Stratégie Jeunesse – Marie Langlois)

Emploi-Québec (Yves D'Anjou)

Conférence régionale des Élus de l'Estrie
Axe 2 de la planification stratégique

Commissions scolaires de l'Estrie

Association des écoles privées de l'Estrie

CEGEP de Sherbrooke

Collège Champlain

Université de Sherbrooke

Université Bishop's

Les MRC de l'Estrie

La Maison régionale de l'industrie

Les entreprises de services et manufacturières

Les institutions financières

Les Chambres de commerce de l'Estrie

Les syndicats

Autres

BUDGET ANTICIPÉ

ENVIRON

100 000\$
